



Assemblée générale

UN LIBRARY

DEC 3 - 1979

UN/JA COLLECTION

Distr.
LIMITÉE

A/C.2/34/L.92
29 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 71 de l'ordre du jour

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES
ET RENOUVELABLES

Incidences administratives et financières du projet de résolution publié
sous la cote A/C.2/34/L.18

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Aux paragraphes 2, 3 et 4 du projet de résolution publié sous la cote A/C.2/34/L.18, il est prévu d'établir un Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables qui serait ouvert à la pleine participation de tous les Etats et tiendrait deux sessions en 1980, ses langues de travail étant celles de l'Assemblée générale.
2. Il est entendu que la première session serait une session d'organisation qui ne durerait pas plus de cinq jours tandis que la deuxième session, qui durerait deux semaines, porterait sur les questions de fond, recevrait les rapports des groupes d'experts techniques sur leur première série de réunions et ferait des recommandations, entre autres sur la durée, les dates précises et le projet d'ordre du jour de la Conférence et sur les invitations ainsi que sur le programme de travail du Comité préparatoire pour 1981. On estime que le coût intégral de ces deux sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en 1980 s'élèvera à 392 400 dollars.
3. Le coût estimatif des services de conférence indiqué ci-dessus a été calculé sur la base du coût intégral qui suppose que ces services ne pourront être absorbés en aucune manière par le Département des conférences. Ces prévisions seront revues dans le contexte d'un état récapitulatif du coût total des services de conférence qui sera présenté à l'Assemblée générale vers la fin de la session en cours.
4. Il faudra également prévoir le financement des frais de voyage d'un représentant de chacune des cinq commissions régionales pour participer à ces sessions. Il s'agira là d'une dépense totale de 20 610 dollars.

5. Au paragraphe 11 du projet de résolution A/C.2/34/L.18, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général et les organes, organisations et organismes du système des Nations Unies de fournir toute l'assistance requise, notamment une assistance technique, aux pays en développement qui en font la demande, pour préparer la Conférence aux échelons national, sous-régional, régional, interrégional et mondial. Si l'on se fonde sur l'expérience acquise lors des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement pour laquelle on avait demandé aussi qu'une assistance soit fournie à l'échelon national, il faudra fournir au total 80 mois de travail de services consultatifs techniques pour répondre aux demandes probables des Etats Membres à cet égard. Le coût estimatif de ces services, y compris les frais de voyage, s'élèverait à 1 348 000 dollars.

6. Le montant estimatif des dépenses résultant de l'adoption du projet de résolution s'établirait comme suit :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
	Dollars	Dollars	Dollars
Frais de voyage de fonctionnaires des commissions régionales	20 610	-	20 610
Services consultatifs techniques	1 036 000	312 000	1 348 000
Coût intégral des services de conférence pour les deux sessions du Comité préparatoire	392 000	-	392 000
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1 448 610	312 000	1 760 610
